

LETTRE DES AMIS N° 42

RAPPEL : le dernier cours de paléographie, animé par M. GERARD aura lieu le samedi 27 juin à 10 h 30 précises. A la fin du cours, nous remercierons M. GERARD, Mme DOUILLARD et M. CAU, qui, grâce à leur compétence et à leur dévouement, ont largement contribué au succès de ces cours.

LE SAMEDI 4 JUILLET a lieu la sortie annuelle, sous la direction de M. Pierre GERARD à St Clar de Rivière, Poucharramet et Labastide-Clermont. Il reste, à ce jour, un grand nombre de places disponibles dans le car. Inscrivez-vous sans tarder. Vous pouvez inviter vos amis, même s'ils n'appartiennent pas à notre association. Nous joignons pour cela un nouveau bulletin d'inscription.

DATES A RETENIR :

Fermeture annuelle des Archives : du 29 juin au 14 juillet inclus.

L'exposition "L'Oeil de Jefferson" est visible jusqu'au 26 juin. On peut se procurer le catalogue de cette exposition aux Archives départementales.

Du 15 juillet au 31 octobre mise en place de l'exposition "Scribes, Tabellions et notaires de Philippe Auguste à Armand Fallières" (exposition présentée à l'occasion du 83e Congrès des Notaires de France qui s'est tenu à Toulouse du 24 au 27 mai 1987).

Cette exposition a été réalisée par M. Pierre GERARD et le Service d'action éducative et culturelle des Archives de la Haute-Garonne avec la collaboration active de notre ami Maître Léon MAUX, notaire à Verfeil qui a prêté de très nombreux et précieux documents.

Le catalogue de cette exposition est disponible aux Archives départementales.

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne

./.



L'exposition "St-Jory 1075-1940, neuf siècles à travers les Archives" est visible au centre socio-culturel de St-Jory jusqu'au 10 juillet inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

L'assemblée générale de notre association est fixée au samedi 3 octobre à 10 h 30 aux Archives départementales. (La lettre du mois de septembre confirmera cette date et indiquera l'ordre du jour).

**RAPPEL DES PUBLICATIONS DES AMIS DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE.**

**REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DES PAYS D'OC 5 F**

- "Mais val mort ondrada que remandre en preizo". Supplique d'une victime de l'insurrection toulousaine de 1216.
- "Un homme de son temps qui parle à notre temps..." Gravure de l'évêque Saint Bertrand.

**PETIT GUIDE POUR L'AMATEUR D'HISTOIRE LOCALE 20 F**

(Recueil des n° 1 à 20 de la **Lettre des Amis** et des n° 1 et 2 de la **Petite Bibliothèque des Amis**)  
**Tome 2** (Recueil des n° 21 à 39 de la **Lettre des Amis** et du n° 4 de la **Petite Bibliothèque des Amis**.)

Ces recueils ont été réalisés en particulier à l'intention des nouveaux adhérents qui ne possèderaient pas les premiers numéros de la **Lettre des Amis** ou de la **Petite Bibliothèque des Amis** et qui désireraient compléter leur collection.

**INITIATION A LA GENEALOGIE par Jean BEAUBESTRE 90 F**

**LES FOURCHES PATIBULAIRES DE LA SALADE ET LA JUSTICE A TOULOUSE AU XVIIIe SIECLE par Marc MIGUET 30 F**

**TOURNEFEUILLE AU XVIe SIECLE, DU LIVRE TERRIER A L'HISTOIRE Par Jean ROUSSEAU 35 F**

**LE LAURAGAIS AU FIL DE L'EAU, numéro spécial du Bulletin d'Information des Archives de la Haute-Garonne 25 F**

Et toujours :

**BULLETIN D'INFORMATION DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE N° 2 10 F**

**BULLETIN D'INFORMATION DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE N° 3 15 F**

**ERRATUM.** Une petite erreur s'est glisée dans le compte rendu de l'intervention de M. le Professeur Jean-Pierre LASSALE (Lettre n° 41 page 7). Il faut lire :

"Un accord est conclu avec les révolutionnaires grecs en lutte contre les Turcs qui promettent de rendre à l'ordre l'île de Rhodes contre de l'argent et un contingent armé". (Et non l'île de Malte comme il a été écrit).

Nous saluons la naissance d'une nouvelle association avec laquelle nous souhaitons développer une coopération franche et loyale : ISAURE

## INVENTAIRE SCIENTIFIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME REGIONAL

Archives Municipales de Toulouse  
1 rue de Périgord - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.22.21.76

La compréhension de la ville moderne, de ses problèmes, de son devenir passe obligatoirement par la connaissance de son histoire. Monuments, demeures forment, avec le réseau des rues et des places, le tissu urbain, tissu qui conserve, parfois de façon étonnamment précise, la mémoire de la ville.

Cette lecture de la ville peut se faire, bien sûr, à partir de la cité contemporaine mais aussi et surtout à travers les autres vestiges du passé.

Services d'Archives municipales et départementales, Ecole d'Architecture, Ecole des Beaux-Arts, Musées, Bibliothèques conservent en effet une matière souvent inédite qui permet de découvrir, siècle après siècle, les différentes strates qui forment la ville actuelle.

Mais cette richesse exceptionnelle, dont dispose notre région, ne résout pas tous les problèmes ; elle en crée, même. De nombreux documents manquent de précision, étant même parfois contradictoires. Leur accès n'est pas facile. Bon nombre de documents d'archives concernant la topographie urbaine sont dispersés dans des séries souvent méconnues. Etudiants, chercheurs en arrivent donc à épuiser toujours les mêmes sources, délaissant, par manque de temps ou le plus souvent par manque d'information, des documents essentiels.

**ISAURE** est une association ouverte à tous les amateurs de topographie urbaine. Elle se propose d'établir un **inventaire** de toutes les richesses concernant ce domaine, de favoriser les **recherches** menées aussi bien par des universitaires que par des particuliers, d'inciter les chercheurs à déposer leurs archives ou leurs travaux dans un service public de conservation.

Mais avant toute chose, **ISAURE** a l'intention de divulguer un maximum d'information sous des formes diverses :

- production d'**études thématiques**
- **concertation** avec toutes les instances, collectivités, associations et particuliers intéressés par l'urbanisme et l'architecture
- réalisation de **manifestations destinées au grand public : expositions, films** et expressions médiatiques pour l'information du public et la diffusion des actions de l'Association.
- **publication de fascicules, ouvrages, catalogues**
- **organisation de colloques, journées d'étude, conférences, voyages d'étude...**

Etant donnée la richesse exceptionnelle de Toulouse et de sa région, **ISAURE** ne peut que rendre des services appréciables à tous les amoureux de leur ville.

Placée sous la présidence de Christian CAU, Directeur des Archives de la Ville de Toulouse, **ISAURE** est dirigée actuellement par un Bureau constitué comme suit :

**Vice-Président** : Bruno TOLLON, Directeur de l'Institut d'Etudes Méridionales

**Secrétaire** : Jean-Loup MARFAING, Chargé d'études au C.A.U.E. 31  
**Secrétaire-Adjointe** : Paulette GIRARD, Enseignante à l'Ecole d'Architecture de Toulouse  
**Trésorier** : Rémi PAPILLAULT, Architecte  
**Trésorier-Adjoint** : Jean-Louis DURBAS, Urbaniste à l'Atelier municipal d'Urbanisme.

Pour adhérer s'adresser aux Archives municipales  
 1 rue de Périgord 31000 TOULOUSE

## LES CHANTIERS DE L'HISTOIRE (suite et fin)

### LE VOCABULAIRE DE LA SEIGNEURIE

par

Pierre GERARD  
 Conservateur en Chef  
 des A.D.H.G.

#### LA SEIGNEURIE, ORGANISME DE COMMANDEMENT

Troisième et dernier aspect de la seigneurie, celle-ci est un organisme de commandement. Le seigneur y dispose du droit de ban (bannus), c'est-à-dire le droit d'ordonner, de contraindre et de punir sans contrôle.

La première expression de ce droit est la justice (justicia, justitia), qui est rendue au château (castellum, castrum). Les causes sont soumises à la cour seigneuriale (curia), assemblée des vassaux présidée par le seigneur. Dans ce collège judiciaire figurent les homines boni ou prud'hommes, qui se portent garants de la régularité des actes juridiques et interviennent comme témoins des sentences prononcées. En tout cas, l'exercice de la justice domaniale est un moyen pour le seigneur de réaliser des profits en levant des droits (justicie, justitie) à l'occasion des jugements rendus.

Autre expression du droit de ban : le droit de gîte (albergum, albergantia, albergue, receptum), qui est l'obligation pour le vassal d'héberger et de nourrir le seigneur et ses hommes lorsque ces derniers sont en déplacement. Le repas fourni à cette occasion se dit comestio.

De même nature que le droit de gîte est le droit de réquisition, qui se traduit par des corvées pour la construction ou la réparation des routes, des ponts ou du château. Les paysans transportent du bois, des pierres ou du ravitaillement. Il assurent aussi le guet au château. Ces corvées domaniales seront progressivement remplacées par des impositions en argent. D'autres obligations ont un caractère nettement plus économique. Telles sont les exactions (exactiones) ou ponctions sur les récoltes : tailles (taillias) levées d'une façon arbitraire (uniformes ou proportionnelles), questes (quistas, questum) abusives, toltes (toltas) injustes, sans compter les exploits (expletas) ou fournitures prélevées sur la production d'un casal.

Il y a encore les banalités, c'est-à-dire l'ensemble des monopoles artisanaux et commerciaux exigés par le seigneur, qui en profite pour percevoir des redevances. Tels sont les monopoles du moulin (molinum), du four (furnus), de la forge (fabrica)... Et il ne faut pas oublier le monopole de l'utilisation des cours d'eau (aquas, aque decursus)

Enfin, le seigneur exige des droits sur la circulation des hommes, des animaux et des marchandises. Ainsi, le droit de parcours des bestiaux dans les pâturages et les forêts lui appartenant en propre : pascuarium, pastorivum, daisson... De même, le droit de prélever des péages et des tonlieux (Teloneum) sur les routes et les voies d'eau. Sans oublier la leude (lisda, lesda, ledde) ou taxe sur les ventes de denrées dans les foires et les marchés. Le trafic du sel est également une source de profits pour le seigneur, qui en a le monopole et exige une taxe pour son transport. Tout au bout de la liste des droits seigneuriaux, nous trouvons les droits sur la frappe de la monnaie (moneta).

Pierre GERARD.

POUR VOS AMIS QUI DESIRENT PARTICIPER A LA SORTIE

CHEVALIERS MOINES ARTISTES

=====

Une sortie est prévue le samedi 4 juillet 1987 à St CLAR, POUCHARRAMET, LABASTIDE-CLERMONT.

Départ à 9h place Marengo (parking de l'ancienne école vétérinaire).

Visite de St LYS : place de la bastide

St CLAR : la sauveté (place triangulaire), le castéra, l'église, le moulin, le pont .

visite de l'atelier de M.Zamoyski.

POUCHARRAMET : visite de la bastide, des archives.

Déjeuner à Poucharramet

Visite de LABASTIDE-CLERMONT: témoignages de ND de la Clarté Dieu (abbaye de Feuillants)

Retour à Toulouse vers 18h30

Un programme détaillé sera envoyé aux personnes inscrites à l'excursion.

Prix de l'excursion : 130F par personne

100F pour les personnes désirant utiliser leur voiture personnelle.

Bulletin à retourner à Mme CAU 69 avenue Victor Ségoffin 31400 TOULOUSE

M.Mme .....

adresse .....

.....

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne

désire s'inscrire à l'excursion du 4 juillet

nombre de personnes prenant le car :.....

utilisant leur voiture  
personnelle :.....

Ci-joint mon règlement par chèque libellé à l'ordre  
de l'Association des Amis des Archives :

130 X ..... =

100 X ..... =

total =

date et signature :

